

Profession de foi des candidat-e-s de la liste présentée par SUD RECHERCHE EPST Déstructuré-e-s, précarisé-e-s, pressurisé-e-s : ça suffit !

Depuis des années, une même politique est à l'œuvre dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, qui conjugue restructurations (du pacte pour la Recherche, à la Loi Fioraso, en passant par la LRU) et austérité (de la « Révision Générale des Politiques Publiques » ou de la « Modernisation de l'Action Publique » à l'ère de la GBCP¹ et du « new management »). Elle s'accompagne d'une mise en concurrence des structures, des équipes et des individus avec à la clé quelques carottes financières, et d'une soumission de plus en plus prégnante à des intérêts régionaux économiques voire politiques ; au risque de faire perdre aux EPST toute capacité à mener à bien leur propre politique nationale de recherche, en les transformant de plus en plus en simple agences de moyens ne fournissant que le matériel et les moyens humains. À côté de ça, la précarité explose avec le développement de la recherche sur projet.

La direction du CNRS a soigneusement accompagné ces évolutions qui pourtant ne servent ni les intérêts du personnel, ni même la recherche publique, bien au contraire. Les agent-e-s se trouvent embarqué-e-s dans des Idex dont ils n'ont même jamais eu connaissance du projet, et bientôt dans des « Écoles Universitaires de Recherche » qui pourraient bien reléguer la plupart des Universités au rang de Collèges Universitaires. Pendant ce temps, les collègues cherchent ... du fric ! Et au lieu de faire de la recherche, passent leur temps à remplir des dossiers dans l'espoir très incertain de décrocher la timbale : tout ou partie du financement de leurs projets ; financement qui leur permettra de recruter des précaires pour la durée de leur projet (pas plus de 3 ans tout de même ; il ne faudrait pas risquer de devoir titulariser un agent en situation de précarité). Et justement ces précaires, malgré la soi-disant Loi de lutte contre la précarité, représentent toujours 25% du personnel au CNRS. La direction du CNRS se contente de mettre en place une charte qu'elle reconnaît elle-même avoir du mal à faire appliquer en ce qui concerne les contractuels sur ressources propres (ce qui représente juste 84,4% des CDD !)... et des formations au départ avec l'aide d'antennes de pôle emploi dans les Délégations Régionales ! Vous êtes précaires au CNRS, le CNRS vous aidera à devenir chomeur-euses.



RIFSEEP, le Régime Indemnitaire qui Force à Servir avec Enthousiasme les Exigences du Patron !



Pour les titulaires, la politique du toujours plus d'individualisation des salaires avec l'aide de la PEDR² et du RIFSEEP³ exacerbe la mise en concurrence des agents et détruit les collectifs de travail. Pour Sud Recherche EPST les modifications du régime indemnitaire auraient dû être l'occasion de remettre à plat le système et de distribuer dans un premier temps une prime égale pour tous alignée sur la prime IRHC (Oui, c'est possible !) avant qu'elle ne soit intégrée au salaire. Mais ce n'est certes pas la voie que choisira le CNRS qui prévoit de jouer à fond la carte de la récompense (parions qu'elle sera plus importante pour les cercles proches).

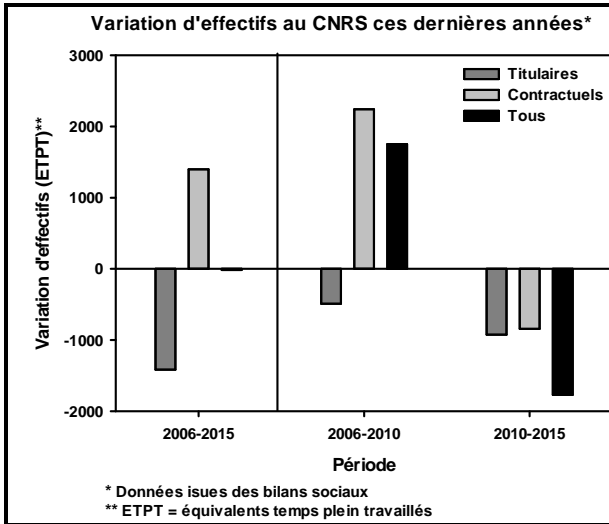
Mais n'ayons pas peur, l'avenir c'est la QVT : la « qualité de vie au travail ». Elle est tellement bonne que les cas de souffrance au travail se multiplient. Cherchez l'erreur ! Et si QVT voulait simplement dire « QUI VA TRINQUER ? ».

Alors soit on accepte et on continue dans la même logique... Soit on refuse et on se bat !
... Et on vote pour les candidat-e-s Sud Recherche EPST

¹ GBCP = Gestion budgétaire et comptable publique

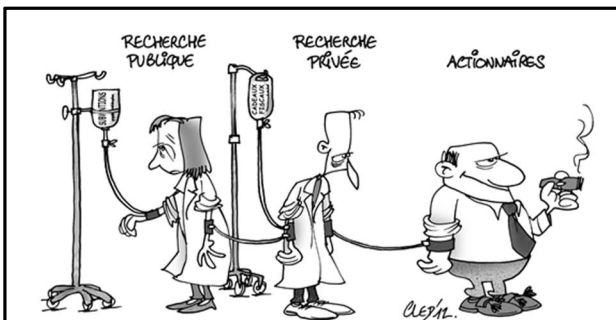
² PEDR = Prime d'encadrement doctoral et de recherche, ex-PESt

³ RIFSEEP = Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel



Entre 2006 et 2015, ce sont plus de 1400 postes de titulaires qui ont été supprimés au CNRS. Si dans les premières années ils ont été « compensés » par l'embauche de contractuels, avec le développement de la « recherche sur projet » (notamment ANR, et « EX » en tout genre), à partir de 2010 le CNRS a commencé aussi à réduire le nombre de contractuels. Au total entre 2010 et 2015, ce sont 1770 emplois qui ont disparu, soit 5,6% des effectifs.

Et pourtant...



Le Crédit Impôt Recherche (CIR) c'est plus de 2 fois la subvention d'Etat du CNRS (salaires inclus)... Un beau cadeau sans aucun contrôle !
Vous trouvez ça normal ?

Au CNRS, selon le bilan social de 2015, la PES/PEDR c'est **9,0M€** pour 2401 personnes, la PFI (prime de fonction informatique) c'est **8,6M€** pour 1612 personnes, l'ISFIC (Indemnité spécifique pour fonction d'intérêt collectif) c'est **6,5M€** pour 1126 personnes ; **24,1M€** c'est l'équivalent de **400** postes de CR2/IE2.

Pour quelques primés, beaucoup de déprimés ... Et ne comptez pas sur le Rifseep pour changer ça!

- **Fraude fiscale** : Entre 60 et 80Md€
- **Fraude sociale** (emplois non déclarés) : de 20 à 25Md€
- **Niches fiscales** : 83.4G€ (annexe au PLF2016) dont 13 Md€ pour le Crédit d'Impôts « Compétitivité » Emploi (CICE) et 5.5Md€ pour le CIR.

Le coût d'un emploi créé ou sauvé par le CICE est compris entre 185000€ et 370000€ soit entre 3 et 6 fois plus qu'un poste de CR2/IE2 !

CHERCHER L'ERREUR ... ET QUAND VOUS L'AUREZ TROUVÉ VOTEZ !

Alors soit on accepte et on continue dans la même logique... Soit on refuse et on se bat !
... Et on vote pour les candidat-e-s Sud Recherche EPST

Janique GUIRAMAND
Valérie GIVAUDAN

Anthony PECQUEUX
Alain CASTERA

Alice MOUTON
Nadège LAGORIO